

0450029M
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BERNARD PALISSY
9 RUE DU 32EME RI
45502 GIEN CEDEX
Tel : 0238295150

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 9

Numéro d'enregistrement : 35

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/03/2021

Réuni le : 28/04/2021

Sous la présidence de : Bruno Tomas

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration autorise la signature du contrat avec la société MERIEUX pour des prestations d'analyse et d'assistance technique

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0450029M
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BERNARD PALISSY
9 RUE DU 32EME RI
45502 GIEN CEDEX
Tel : 0238295150

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 9

Numéro d'enregistrement : 36

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/03/2021

Réuni le : 28/04/2021

Sous la présidence de : Bruno Tomas

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration autorise la signature du contrat avec la société MOREAU pour la prévention et la sécurité incendie (désenfumage)

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0450029M
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BERNARD PALISSY
9 RUE DU 32EME RI
45502 GIEN CEDEX
Tel : 0238295150

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 9

Numéro d'enregistrement : 37

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/03/2021

Réuni le : 28/04/2021

Sous la présidence de : Bruno Tomas

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration autorise la signature avec la société ECOLAB pour la dératisation et la désinsectisation

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0450029M
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BERNARD PALISSY
9 RUE DU 32EME RI
45502 GIEN CEDEX
Tel : 0238295150

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier - affectation du résultat

Numéro de séance : 9
Numéro d'enregistrement : 38
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/03/2021

Réuni le : 28/04/2021

Sous la présidence de : Bruno Tomas

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration affecte le résultat du compte financier de l'exercice 2020 comme suit :

Sur un compte de réserve unique

Avec subdivision

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0450029M
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BERNARD PALISSY
9 RUE DU 32EME RI
45502 GIEN CEDEX
Tel : 0238295150

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 9

Numéro d'enregistrement : 39

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/03/2021

Réuni le : 28/04/2021

Sous la présidence de : Bruno Tomas

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration autorise la signature du contrat avec la société APAVE pour les prestations de vérifications périodiques

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0450029M
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BERNARD PALISSY
9 RUE DU 32EME RI
45502 GIEN CEDEX
Tel : 0238295150

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier

Numéro de séance : 9
Numéro d'enregistrement : 40
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/03/2021

Réuni le : 28/04/2021

Sous la présidence de : Bruno Tomas

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le compte financier

Année d'exercice : 2020

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Réserves :

Avec réserves

Sans réserve

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0450029M
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BERNARD PALISSY
9 RUE DU 32EME RI
45502 GIEN CEDEX
Tel : 0238295150

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement intérieur (avec ou sans modification)

Numéro de séance : 9

Numéro d'enregistrement : 41

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/03/2021

Réuni le : 28/04/2021

Sous la présidence de : Bruno Tomas

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-5, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du 08/04/2021
- l'avis du conseil des délégués pour la vie lycéenne du 01/04/2021

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le règlement intérieur

Modifications

Oui Non

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0